

- Les effets du contexte paritaire sur le métier politique et le genre (2000-2008) - Quelques hypothèses

*Catherine Achin
MCF Université Paris 8- CSU*

L'analyse de phénomènes politiques en fonction du genre suscite certes une redéfinition des modes de penser la politique, mais l'inverse est vrai : la politique produit du genre. Je me propose de revenir sur les huit années d'application de la loi du 6 juin 2000, à partir de la question des usages différenciés des identités sexuelles en politique selon le contexte et le niveau de l'élection, et de leurs effets potentiels d'une part sur le métier politique (rôles politiques et ethos professionnel), et d'autre part sur les normes de genre elles-mêmes (hiérarchisation des sexes, définition de la féminité et de la masculinité).

Les institutions politiques ne deviennent sensibles aux profanes que par l'incarnation de rôles politiques. Comme le souligne Jacques Lagroye, « *le rôle (...), c'est l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui permettent de faire exister cette position, de la consolider, et surtout de la rendre sensible aux autres* »¹. Le rôle d'élu se trouve ainsi déterminé par des processus généraux (l'état particulier des rapports sociaux en un temps et un lieu donnés, l'état des techniques et l'état du champ politique)². Mais interviennent également les représentations qu'ont les élus de leur métier. La prescription des rôles varie donc selon le type de ressources politiques dont dispose prioritairement l'élu, les caractéristiques du public auquel il s'adresse et les situations de communication (le « cadre »), dans lesquelles il se trouve. Or, les rôles politiques ont été historiquement définis et incarnés par des hommes... En quoi le contexte paritaire et la féminisation de certaines institutions modifient ces rôles politiques ? Cette féminisation relative a-t-elle un impact sur « l'ethos » d'un-e professionnel-le de la politique, c'est-à-dire, au sens de Pierre Bourdieu, sur « l'ensemble objectivement systématique de dispositions à dimension éthique et de principes pratiques »³ ? Pour le dire autrement, les femmes parviennent-elles à développer un rapport d'aisance à la profession politique, se sentent-elles « comme il faut, exemplaires » dans le langage et le corps politiques ?⁴ Les modèlent-elles différemment ?

Au-delà du métier politique, on doit penser relationnellement aux effets de la parité sur les rapports entre hommes et femmes en politique et à l'enjeu que constitue la définition de ce qui relève du public, et de ce qui n'en relève pas. Si la parité légitime les femmes en politique, comment en retour la politique fabrique-t-elle du genre, des normes sexuelles ? Le « contexte paritaire » est en effet celui d'une publicisation et d'une politisation des questions sexuées et sexuelles tout à fait inédites. La politisation et la publicisation de l'intimité et de la sexualité ont été certes mises à l'ordre du jour à partir des années 1960 et 1970 par les mouvements féministes et les mouvements gays. Leur but consistait alors à débattre publiquement de questions jusque-là dissimulées dans le non-dit du fonctionnement de la famille patriarcale⁵.

¹ Jacques LAGROYE, « On ne subit pas son rôle. Entretien », in *Politix*, « L'institution des rôles politiques », n° 38, 2^e trimestre 1997, pp. 7-17, p. 8.

² Jacques LAGROYE, « Etre du métier », *Politix*, n° 28, 1994, p. 3.

³ Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit, 1984, p.133.

⁴ *Ibid.*, p. 132.

⁵ Michel BOZON, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2005.

Mais la spécificité du contexte ouvert depuis la fin des années 1990 en France réside dans le fait que ce sont alors aussi des questions raciales, sociales, ou politiques qui se reformulent à travers le genre et la sexualité. Après Eric Fassin⁶, on peut expliquer ce phénomène de politisation par des logiques générales, notamment économiques (activité des femmes) ou idéologiques (valorisation de la liberté individuelle), mais également par l'acuité de l'enjeu de la politisation des corps qui déplace le champ d'application de la logique démocratique aux questions de l'intimité sexuelle, de la filiation, de la définition du masculin et du féminin, etc. Depuis les revendications du Pacs et de la parité, produites dans un langage universel (au nom d'un statut indifférencié pour tous les couples, ou au nom de l'égalité des sexes), les questions relatives au genre, à la sexualité et aux normes sont donc débattues publiquement. Est-ce toujours vrai ?

L'analyse de la période 2000-2008 sous l'angle des effets de la parité sur les rôles politiques et sur le genre, fait surgir trois moments distincts.

1°) Municipales 2001 : la parenthèse enchantée de la parité

Le premier temps est celui d'une « parenthèse enchantée »⁷. Alors même que les débats autour de la parité au cours de la décennie 1990 se sont développés au sein des sphères militante et intellectuelle dans un registre théorique très controversé⁸, dès les élections municipales de 2001, la mise en œuvre de la parité s'effectue au contraire dans une logique pragmatique : les acteurs politiques, hommes ou femmes, se sont aisément servis de la contrainte paritaire à des fins électorales⁹. La loi sur la parité n'apparaît alors pas seulement comme une contrainte devenue légale et coercitive, mais aussi comme une norme pragmatique, communément valorisée, qu'il faut suivre pour être efficace dans le contexte de la première application de la parité aux élections municipales¹⁰. Les têtes de liste en 2001 ont de fait investi la contrainte paritaire en valorisant fortement les qualités « féminines » en politique. La critique des professionnels de la politique et l'impératif contextuel de prouver la « proximité » des candidat-e-s (leur sens du concret, leur désintéressement, leur appartenance à la société civile...), ont ainsi conduit à une forte activation des stéréotypes de genre. Au-delà des discours ou de la mise en scène de la campagne électorale, ces croyances ont eu des effets pratiques sur les critères de sélection des candidat-e-s et sur la composition des conseils municipaux : plus jeunes, moins encartées, davantage sans profession, les femmes ont été mises en valeur pour leur « pureté » en politique. Les représentations journalistiques des femmes durant cette première campagne de la parité témoignent elles aussi du retournement du traditionnel stigmat de l'identité sexuée féminine en ressource politique, comme l'ont

⁶ Clarisse FABRE et Eric FASSIN, *Liberté, Egalité, Sexualité. Actualité politique des questions sexuelles*, Paris, Belfond, 2003.

⁷ Catherine ACHIN, Lucie BARGEL, Delphine DULONG et alii, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

⁸ Voir les analyses très complètes des mobilisations et de la controverse dans : Laure BERENI, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de science politique, université Paris 1, 2007 ; Eléonore LEPINARD, *L'égalité introuvable : la parité, les féministes et la République*, Paris, Presses de Science Po, 2007.

⁹ Stéphane LATTE, « Cuisine et dépendance. Les logiques pratiques du recrutement politique » ; Delphine DULONG, Sandrine LEVEQUE, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, n° 60, 2002, pp. 55-80 et pp. 81-112.

¹⁰ Catherine ACHIN et Marion PAOLETTI, « Le "salto" du stigmat. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, pp. 33-54.

montré Frédérique Matonti et Delphine Dulong¹¹ en s'intéressant au traitement particulier réservé aux femmes politiques et à l'inertie des représentations journalistiques. Celles-ci, notamment véhiculées par des femmes, journalistes ou candidates, sont conformes aux schèmes traditionnels de la domination masculine (attention systématique prêtée au corps, à la vie privée des candidates et des femmes en général - maternité, éducation, tâches ménagères -). Mais la spécificité des élections municipales de 2001 réside clairement dans la valorisation conjoncturelle de ces caractéristiques.

Cette parenthèse enchantée s'explique par deux facteurs principaux. On peut d'une part penser que joue ici l'effet « toute première fois ». La couverture médiatique importante de l'enjeu paritaire et des femmes candidates se comprend par l'impression de nouveauté suscitée par ces candidatures féminines massives. On retrouve ici le bénéfice de la mise en avant d'un profil atypique d'« outsiders », dans un contexte de « crise » du lien représentants/représentés¹². Nul doute d'autre part que l'échelon local favorise conjoncturellement cet enchantement des vertus féminines en politique. La faible professionnalisation des élus à ce niveau permet de mettre en avant des « femmes profanes », et de faire coïncider l'enjeu de la proximité avec l'idée de la « politique autrement ».

2° * Présidentielle et législatives 2002 - 2006... La traversée du désert paritaire

Le second temps est celui de la disparition de l'enjeu paritaire *mais* de la diffusion concomitante de l'usage « routinisé » des identités sexuelles dans la mise en scène des professionnels de la politique.

L'identité féminine apparaît rapidement comme une contrainte : les femmes politiques se doivent d'être « femmes », et de jouer de tous les registres de la féminité, « mais pas trop »¹³. De plus, cette ressource politique s'avère éminemment fragile : certains hommes têtes de liste se sont servis de l'argument paritaire pour évincer des candidats de leur liste et renforcer leur leadership¹⁴, tandis que les élues aux municipales de 2001 se sont trouvées pénalisées dès la constitution des exécutifs municipaux¹⁵. Les usages stratégiques et éminemment contextuels de la parité sont encore plus visibles après le 21 avril 2002, où Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National, s'est qualifié pour le second tour de l'élection présidentielle : l'intérêt pour la politique des sexes a quasiment disparu. Dans le discours politique de droite comme de gauche, la parité a été considérée comme un accessoire, un luxe réservé à des privilégiés et son désaveu s'est opéré au profit de la rhétorique de classe et de la tentative de récupération des « couches populaires ». Comme l'a montré Sandrine Lévêque, dès les législatives de 2002, la parité n'existe plus comme enjeu, tandis le genre est très peu utilisé comme ressource politique¹⁶. Dans cette nouvelle configuration, les piètres résultats de la première application de la parité à l'Assemblée nationale (12% d'élues) sont à peine commentés. Les élections cantonales, régionales ou sénatoriales en 2004 font apparaître le même désintérêt pour la parité : alors que la loi impose des listes paritaires au niveau de la région, la mise à l'écart des

¹¹ Delphine DULONG, Frédérique MATONTI, « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », in Lagroye (J.), Lehoucq (P.), Sawicki (F.) (dir.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, CURAPP/CRAPS, 2005.

¹² Christine GUIONNET, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, pp. 113-146.

¹³ Dulong, Matonti, *op. cit.*, p. 19.

¹⁴ Cf. LATTE Stéphane, « Cuisine et dépendance. Les logiques pratiques du recrutement politique », art. cit.

¹⁶ Sandrine LEVEQUE, « La féminité " dépassée " ? Usages et non-usages du genre dans les professions de foi des candidat(e) s parisien(ne)s aux élections législatives de 2002 », *RFSP*, n° 55 (3), juin 2005.

femmes dans la direction des exécutifs (seule Ségolène Royal est alors à la tête d'une région) n'est quasiment pas remarquée ou déplorée, tandis que la minorité d'élues (10,9%) dans les conseils généraux¹⁷ – non concernés par la loi – ne semble pas non plus faire problème. Par ailleurs, même lorsque les femmes ont accès à de nouvelles responsabilités, elles restent pour la plupart cantonnées à des domaines dits « féminins » (le social, la culture, l'environnement, l'enfance, etc.), spécialités qui les empêchent d'acquérir les savoir-faire et la « compétence » requises pour occuper d'autres positions de pouvoir. On y décèle l'effet pervers de la « quadrature du cercle »¹⁸ : appelées en politique au nom de capitaux spécifiques associées à leur sexe (appartenance à la société civile, militantisme associatif, etc.), les femmes sont pénalisées dans la conquête des réelles positions de pouvoir qui reste dépendante de la possession de ressources plus classiques, comme les capitaux partisans ou l'expérience politique.

On peut avancer trois séries d'explications à la disparition de la parité comme enjeu et du genre comme ressource dans la compétition politique entre 2002 et 2006. La première concerne la crise ouverte par la présidentielle de 2002 : l'échec du candidat socialiste à atteindre le second tour bouleverse les repères et comportements politiques traditionnels. Son interprétation à gauche conduit à une crispation régressive et à un recentrage politique sur des enjeux sociaux plus traditionnels, et à droite, à la continuation d'une politique sécuritaire répressive. La deuxième concerne le niveau des élections : tout porte à penser que les institutions les plus anciennes et les plus valorisées du système politique français, comme les conseils généraux ou les deux chambres du Parlement, restent le bastion d'une élite sociale, blanche et masculine, qui y favorise son autoreproduction. Si les femmes entrent en nombre aux conseils municipaux ou régionaux, les réelles positions de pouvoir au sein de ces assemblées leur sont difficilement accessibles. Les rares femmes accédant au dernier cercle du pouvoir politique ont en revanche les mêmes capitaux sociaux et politiques que les hommes, et n'affectent guère les règles de sélection sociale du personnel politique. Enfin, la troisième envisage la fixité des normes d'excellence politique que la parité ne semble guère pouvoir modifier. La carte de « l'outsider » fait long feu confrontée à la force d'inertie de l'habitus de « l'homme » politique.

On assiste néanmoins dans le même temps à la diffusion et à la banalisation des questions de genre et de sexualité dans la mise en scène des professionnels, comme en attestent par exemple le développement et le contenu des biographies et autobiographies de politiques. Ces mises en récit constituent désormais une étape commune de la construction de la carrière de tout professionnel politique prétendant au sommet du champ et un instrument privilégié d'une mise en scène stratégique. Eric Neveu a repéré cette transformation des biographies politiques dès la fin des années 80, qui accompagne un processus de « privatisation » de la politique. La compétence et l'expertise - ressources valorisées dans le jeu politique des débuts de la Vème République – ont été progressivement remplacées ou dépassées par « la proximité » et « l'humanité », dont il s'agit de faire preuve. Les matrices narratives glissent des discours du « Nous » ou « Il » vers le « Je », favorisant le dévoilement des affects et la « divulgation ostentatoire d'une personnalité vraie derrière les masques et les fonctions ». Cette « démocratisation fonctionnelle » se double d'une « informalisation » de la vie politique, caractérisée par la capacité réflexive des professionnels de la politique à relâcher les autocontrôles propres à leur mise en scène, à dévoiler leurs goûts, leur intimité, leurs styles de

¹⁷ En 2004, 18 départements français n'ont aucune élue, et on trouve plus de 20% de femmes dans seulement 6 d'entre eux. Au total, 10,9% de femmes accèdent au mandat de conseillères générales, contre 9,8% au dernier renouvellement de 2001, et 8,6% en 1998 soit une progression de 2,3 points en 6 ans (Source : Observatoire de la parité).

¹⁸ *Sexes, genre et politique*, op. cit.

vie et leurs émotions¹⁹. Mon hypothèse est que le contexte paritaire a accéléré ce processus de privatisation et d'informalisation de la vie politique. En effet, les autobiographies ou biographies de femmes politiques ne font jamais l'impasse du genre, bien au contraire, elles déploient une identité politique à partir du genre²⁰. Leur rareté dans le champ politique et les discours autour de la parité conduisent ces professionnelles à se présenter avant tout comme des femmes. Si, pour les hommes, la paternité ou la virilité sont des registres identitaires qu'ils peuvent éventuellement mobiliser, les femmes semblent contraintes à construire leur identité politique avant tout autour du genre. Il se pourrait toutefois que ce voile levé sur le « privé » (la famille, les enfants, la conciliation entre vie publique et personnelle....) soit désormais imité par l'ensemble des professionnels de la politique. Le tracé des frontières entre public et privé devient ainsi un enjeu au cœur même de la politique. L'actualité le prouve jusqu'à l'écoeurement : les commentateurs s'affrontent pour dire si, oui ou non, les relations amoureuses de Nicolas Sarkozy relèvent du public et pèsent sur la politique.

3°) Présidentielle 2007... et suite : exacerbation de l'usage des identités sexuelles en politique et déclassement

Le troisième temps commence avec la campagne présidentielle de 2007, où tous les facteurs sont réunis pour une mise en scène exacerbée des identités sexuelles : la parité redevient un enjeu. D'un côté en effet, au niveau international, l'arrivée de femmes au sommet de nombreux Etats (Chili, Philippines, Allemagne etc.) « visibilise » les femmes politiques à cette échelle. La question du renouvellement des rôles politiques s'actualise avec cette nouvelle génération de femmes publiques. De l'autre côté, en France, la candidature d'une femme pour un parti majoritaire, inédite à ce niveau, contribue, pour les observateurs comme pour les acteurs, à faire du genre un enjeu de la campagne.

Avec Elsa Dorlin, nous avons montré la co-production singulière du couple « Ségol/Sarko »²¹ et les usages tactiques, relationnels, de la féminité et de la virilité de l'un-e comme de l'autre. L'institution présidentielle apparaissait en effet *a priori* comme éminemment masculine (un masculin neutre), du fait de son incarnation historique par des hommes et de la personnalité des Présidents. La candidate Ségolène Royal se trouvait de son côté corsetée par les figures stéréotypiques et caricaturales de « la Femme politique », puissants repoussoirs des hautes sphères du pouvoir. C'est le duel avec Nicolas Sarkozy qui lui offre l'opportunité d'inventer une nouvelle figure de la « femme politique ». Face à un candidat qui met la virilité au cœur de sa construction identitaire, Ségolène Royal oscille entre la parfaite incarnation d'un nouveau corps politique (une féminité revendiquée, assumée et combative) et sa rechute vers une féminité « stigmatisante » en politique (maternelle, victimaire). Effet, entre autres, des attaques sexistes répétées à son encontre, la régression de la candidate au cours de la campagne vers un ethos de « mère » est aussi la conséquence d'un changement tactique majeur de la part de Nicolas Sarkozy en janvier 2007. Lors de son investiture officielle, il

¹⁹ Erik NEVEU, « Privatisation et informalisation de la vie politique », in Yves BONNY (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*, Rennes, PUR, 2003.

²⁰ Voir notre analyse des biographies d'énarques en politique avec Sandrine LEVEQUE, « Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes », *Genèses*, 67, juin 2007, pp. 24-44.

²¹ Catherine ACHIN et Elsa DORLIN, « 'J'ai changé, toi non plus'. La fabrique d'un-e présidentiable : Sarkozy/Royal au prisme du genre », *Mouvements*, 16 mars 2007, <http://www.mouvements.asso.fr/spip.php?article42>

annonce : « j'ai changé ». Il est devenu plus profond, plus faillible, plus sensible... il s'est dévirilisé. Sarkozy a alors renvoyé Royal à sa féminité, lui fermant l'espace interstitiel dans lequel elle avait réussi à fabriquer une identité positive de femme d'Etat.

Une fois élu, Nicolas Sarkozy incarne un Président très différent de ses prédécesseurs : ni énarque, ni héros, ni amoureux des grandes lettres (sic.), ni grand, il ne dispose d'aucune des « qualités » qui ont pourtant contribué à la construction et à la définition du « charisme » de l'institution présidentielle. L'investissement forcené de Sarkozy dans la virilité et la mise en scène de sa sexualité doivent alors se comprendre comme une stratégie de légitimation compensatoire, qui a, à son tour, des effets sur la définition des rôles de Président et la frontière privé/ public, mais aussi sur les normes sexuées et sexuelles.

La campagne présidentielle de 2007 et les débuts de la Présidence de Nicolas Sarkozy ont en effet accéléré le processus amorcé avec les débats sur le Pacs et la parité, qui consiste à faire de la sexualité un nouvel enjeu politique. En effet, jusque là, la sexualité des professionnels de la politique relevait de la sphère privée (sous la forme du silence, de l'adultère ou de la rumeur), tandis que leur conjugalité était publique. Comme l'a montré Eric Fassin²², ce partage était fortement genré : l'adultère présumé des hommes politiques garantissait leur virilité, tandis que l'adultère de la femme politique la « faisait basculer du côté de la Pompadour frappée d'illégitimité politique »²³. Ce partage public/ privé et genré de la sexualité était redoublé par un autre : l'hétérosexualité était publique, tandis que l'homosexualité était consignée dans la sphère privée. Ce double partage est bousculé. Bertrand Delanoë a déclaré son homosexualité pendant le débat sur le Pacs pour briguer la mairie de Paris, au moment où l'homosexualité, devenue pensable en termes conjugaux, entrait dans la sphère publique. Cela ne signifie en aucun cas que l'homophobie a déserté le champ politique, - les coups bas de la campagne pour les municipales de 2008 dans la capitale l'illustrent fort bien²⁴ -, mais l'homosexualité n'est plus un handicap caché, et ne peut donc être attaquée sur le mode de la dénonciation ou du mensonge, de la « fourberie ». La mise en scène publique de l'hétérosexualité a également évolué : pendant et à la suite de l'élection présidentielle de 2007, on a assisté à une inédite construction des deux candidats finalistes en couple hétérosexuel *et* adultère. Si l'adultère, rendu public, est celui du/ de la conjoint-e (« François et Cécilia »), ses effets restent bien genrés : il signifie la faiblesse de Ségolène Royal (humiliée), et la force de Nicolas Sarkozy (dans sa tentative de reconquête). Son malheur l'humanise, sans le ridiculiser comme autrefois : la virilité, analyse Eric Fassin, « ce n'est donc plus de pouvoir contrôler son épouse, selon le modèle traditionnel, mais d'avoir la force de la regagner, soit un genre (post-) modernisé »²⁵.

La suite des déboires du couple présidentiel, traduits fin 2007 par un divorce, vient à nouveau modifier la stratégie du Président. Si sa tentative de reconquête sur le mode « l'amour est plus fort que tout » et « je m'accroche jusqu'au dernier sms » a échoué, il lui importe de rapidement (re)donner des gages de virilité, dans un registre beaucoup plus traditionnel. Carla Bruni apparaît comme un nouveau trophée, rapidement légitimé et solennisé par un (nouveau) mariage.

La recomposition des normes de la féminité (par Ségolène Royal lors de la première phase de la campagne) ou de la masculinité (par Nicolas Sarkozy lors de son élection) en politique apparaît ainsi toujours éphémère, et la hiérarchie structurante du genre fort solide.

²² Eric FASSIN, « Poignées d'amour. Entretien », *Vacarme*, n° 41, automne 2007, pp. 30-33.

²³ *Ibid*, p. 33.

²⁴ Bertrand Delanoë est accusé par ses adversaires politiques, et par certains essayistes, de favoriser le « lobby homosexuel » dans sa gestion de la politique municipale.

²⁵ *Ibid*. p. 33.

Conclusion : de la parité à la diversité ?

Les élections municipales de 2008 constituent un beau test pour l'acte II de la parité. Les femmes entrées en politique en 2001 accusent un « taux de sortie » bien supérieur à celui de leurs homologues masculins²⁶, - même s'il faut attendre les résultats d'autres enquêtes pour le mesurer précisément. Les thèmes de la campagne l'illustrent également : il est très peu question de parité et d'égalité des sexes, et les qualités spécifiques prêtées aux candidates sont beaucoup moins mises en valeur. Dans la mise en scène des listes (documents de campagne, réunions...), la concurrence s'organise autour d'autres ressources : la « diversité » et « l'ouverture » remplacent la parité et la proximité comme enjeux lors de cette campagne et modifient la figure de l'outsider.

C'est également ce que paraît signifier la composition du gouvernement de François Fillon avec la promotion de personnalités de gauche et de femmes, parfois à des postes clés, et notamment de jeunes femmes sans grande expérience politique, souvent issues de l'immigration (Rachida Dati, Rama Yade, Fadela Amara). Il n'est pas anodin que la « diversité » soit particulièrement incarnée par de jeunes femmes, au gouvernement ou au sommet des listes municipales²⁷. On y décèle trois stratégies politiques. Tout d'abord, la nomination d'un « gouvernement paritaire » (en réalité féminisé à 35%) permet de donner des gages aux femmes, et d'euphémiser le nouveau contournement de la loi sur la parité, par l'UMP notamment, aux élections législatives de 2007²⁸ (18% de députées à l'Assemblée nationale). Ensuite la parité étant obligatoire pour les élections municipales ou fortement conseillée au niveau gouvernemental (promesse de campagne et facteur de « rupture »), la désignation de femmes issues de l'immigration permet de faire d'une pierre deux coups, et même quatre (one stone four birds). « Puisqu'il faut des femmes », autant les choisir de manière à ce qu'elles incarnent également le renouvellement (elles sont jeunes et sans grande expérience politique), la loyauté (elles doivent tout à leur mentor) et la diversité (elles appartiennent aux minorités visibles). Enfin, la promotion de « personnalités gagnantes », représentées entre autres par ces jeunes femmes à la trajectoire ascendante, conduit à mettre en lumière une certaine « intégration », que l'on suggère exemplaire. Elle est celle de jeunes filles diplômées, farouchement laïques, jeunes et jolies, de bonnes élèves de la République.

²⁶ D'après l'enquête menée par l'Observatoire de la parité, les élections de 2008 seraient l'occasion d'opérer un renouvellement massif des femmes sortantes lors de la constitution des listes municipales et les élections cantonales verraient 90% des sortants réinvestis au détriment des femmes, cantonnées au rôle de remplaçantes.

²⁷ Sur l'ensemble des têtes de liste des arrondissements parisiens (165), on compte 12 têtes de liste se revendiquant explicitement de la « diversité », dont 7 femmes, qui plus est toutes à la tête des listes « principales » (ayant des élu-e-s..., 2 UMP, 3 Modem, 1 PS et 1 Verts), tandis que sur les 5 candidats hommes, 4 emmènent des listes de « quartier » sans affiliation partisane, et un une liste UMP.

²⁸ L'UMP n'a présenté que 26,6% de candidates, souvent par ailleurs dans des circonscriptions difficilement gagnables, puisque les femmes ne représentent que 14,3% des députés UMP. Le PS a présenté 46,5% de femmes et elles représentent 25,9% des députés PS (source : Observatoire de la parité).